LE

DRAPEAU CANADIEN - FRANÇAIS

Azur --- Fleur de lis --- Castor
Feuilles d'érable
Ecusson

NOS RAISONS

PAR

F. A. BAILLARGÉ, ptre

Curé de Saint-Hubert, Co. de Ch.

---

5 CENTINS

F5012
1904
B157

Chez l'auteur
ET
Chez Granger, rue N.-D.
Montreal

1904

1904
B157

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

LE

DRAPEAU CANADIEN-FRANCAIS.

1o

POUR QUI CES LIGNES ?

Le drapeau appartient à la chose publique. En face de la chose publique, il y a trois classes d'hommes : les *indifférents*, les *partipris* et les *patriotes*.

Ces lignes ne s'adressent point aux indifférents, ces hommes n'étant point de la race de ceux d'où vient le salut ; elles s'adressent aux Canadiens-français qui ont une *patrie* avant d'avoir un *parti*.

2o

MISSION OUBLIEE.

Les Canadiens-français commencent à *s'oublier :* c'est le dicton des gens qui voient.

De fait, la classe instruite donne moins l'exemple ; la Canadienne-française est plus mondaine ; les enfants sont moins respectueux,

moins obéissants ; le club remplace trop souvent le foyer domestique ; la grande presse est moins chrétienne ; l'esprit frondeur plus osé ; la conscience électorale plus vénale ; l'esprit de parti plus aveugle ; les lectures dangereuses plus à la main ; les collèges et les couvents, qui font de nous le peuple le plus intellectuel et le plus apôtre de l'Amérique, moins appréciés ; la jeunesse universitaire moins amie du prêtre ; les théâtres douteux plus fréquentés ; les campagnes plus désertées ; la grand'messe plus souvent omise et la prédication par suite moins suivie ; les vêpres généralement négligées : le tout, au détriment de la vieille foi !

Bref, les Canadiens-français oublient un peu leur glorieuse *mission*.

30

LES ORIGINES.

Les extrêmes se touchent.

La mission d'un peuple d'élection *s'annonce* : le passé dit à ce peuple... son avenir.

Les origines merveilleuses de la race canadienne-française publient à son de trompe son incomparable destinée.

Il est donc à propros, pour la génération qui passe, de remonter à la source dont les eaux plus limpides laissent mieux voir la splendeur de la mission dans la splendeur des *origines !*

40

LE VIEUX DRAPEAU

Remonter aux origines, c'est ressusciter la chose ancienne.

Si nous ne pouvons ressusciter les ancêtres, nous pouvons faire revivre ce qu'ils ont *vu*, ce qu'ils ont aimé ; nous pouvons remettre *sous les yeux* de la multitude ce qui a fait sentir à nos pères qu'il y avait en eux le germe d'un peuple nouveau, d'une race élue, d'un rejeton béni de Japhet, missionnaire du Christ dans le monde.

Nos ancêtres ont vu une *couleur*, ils ont vu des *emblèmes*. Ils ont aimé cette couleur et ces emblèmes, signes sensibles qui leur ont fait oublier l'individu, pour les rallier tous, sous les idées de Religion et de Patrie. Qu'elles étaient grandes les pensées de ces héros ! Qu'ils étaient beaux les sentiments de ces hardis Français, exilés volontaires, perdus sur

ce continent mystérieux, au milieu de peuplades féroces ou grossières !

Ces pionniers de la civilisation voulaient sans doute fonder une seconde France, oui, mais pourquoi ? C'est uu roi de France qui répond, dans une commission spéciale pour l'Amérique. Pourquoi ! C'est "afin, dit François 1er, *de mieux parvenir à notre intention et à faire chose agréable à Dieu notre Créateur, Sauveur et Rédempteur, et qui soit à l'augmentation de notre mère la sainte Église catholique de laquelle nous sommes dit et nommé le premier fils*".

Au-dessus de la France, nos pères voyaient l'Église et voulaient donner pour fils, à cette Église, tous les enfants des bois ; ils voyaient le ciel et ils le voulaient pour tous les habitants de l'Amérique ; ils voulaient en particulier donner naissance à une petite fille aînée de l Église, sanctifiée dès le sein de sa mère, porte-Dieu et messagère de bonne nouvelle !

L'imagination ne fait rien ici. La *couleur* et les *emblèmes*, que nos pères avaient sous les yeux, *leur disaient tout cela. Le vieux drapeau* français, la vieille couleur française, proclamaient en effet, par ordre de Providence, que la mission de la France chrétienne devenait la mission de la France américaine, que la même couleur, que les mêmes emblèmes ne paraissaient pas en vain sur la terre canadien-

ne, et que la nouvelle Église, par un dessein du ciel, rendrait au Christ les enfants que lui enlevait alors la prétendue Réforme.

50

AYONS UN DRAPEAU.

Le chaud et religieux discours du vieux drapeau français, nous voulons qu'il se répète aujourd'hui, devant nous, devant nos enfants, à l'école, à l'église, sur la rue, sur nos maisons, partout. Et, voilà pourquoi nous agitons la question du drapeau, d'un drapeau de race, d'un drapeau traditionnel, d'un drapeau canadien-français.

***

Le drapeau est un *centre* de ralliement ; ce centre nous manque ! Nous avons des drapeaux : ils rallient les yeux, ils ne rallient pas les cœurs !

***

Et encore, le drapeau par son évidence est une *affirmation*— nécessaire en cesjours—; cette affirmation nous fait défaut !

*
* *

"Que les Canadiens soient *fidèles* à eux-"mêmes—s'écrie F. X. Garneau, à la fin de son "*Histoire du Canada*— car pour nous, une "partie de notre force vient de nos *traditions*." Le drapeau est le symbole de la fidélité traditionnelle : ce symbole, dont Garneau prêche indirectement l'importance, n'existe pas encore chez nous !

*
* *

Qu'ils étaient beaux ces jours où tous les Canadiens
Pour conquérir leurs droits, unis comme des frères,
Aux bords du Saint-Laurent, comme autrefois leurs (pères,
Savaient donner encore et leur vie et leurs biens ;

Qui nous rendra ces jours de lutte et de grandeur
Où toujours réunis *sous la même bannière*,
Ils bravaient les efforts d'une race étrangère,
Et gardaient fièrement leurs droits et leur honneur ?

Cette bannière que Crémazie idéalisait, il y a bientôt cinquante ans, cette bannière qui n'était qu'une métaphore dans l'idée du poète, cette bannière, *il est temps de la faire, il est temps de la déployer* ! Ce n'est qu'un vol au vent, direz-vous ! oui, mais un vol au vent qui réveille ! un vol au vent qui réjouit ! un vol au vent qui donne des ailes ! un vol au vent qui

remue les indifférents, tout comme le "vin fumeux qui fait sentir sa force même aux plus sobres."

*
* *

Jeune peuple.....

—S'écrie l'abbé Gingras, à l'occasion de la messe dite sur les plaines d'Abraham, le 24 juin 1880.

Jeune peuple,.....
.....
Je le sais, ton grand cœur me devance, et ta voix
Jure d'aimer toujours l'autel en qui tu crois !
Autour de ton clergé, plus que jamais tu jures
De resserrer tes rangs pour les luttes futures :
Tu veux respirer d'aise encore, *sous ce drapeau*
Dont la majesté sainte ombragea ton berceau !

C'est le rêve de Crémazie, plus vivant encore.

Le drapeau, le poète le dit bien, c'est une *majesté* ! Notre premier drapeau fut une majesté *sainte* ! Où est-elle, chez nous, la majesté du drapeau ? Où est-elle, pour le Canadien-français, la majesté sainte ?

*
* *

Chapman dans son épitre à l'Hble. Réal Angers :

....

Nous chérissons toujours notre mère patrie
Quoiqu'elle nous vendit ainsi qu'un vil troupeau.
Oui, nous l'aimons encore avec idolatrie
Et rien n'émeut nos cœurs comme son *vieux drapeau.*

Voilà de l'histoire ancienne, de l'histoire vécue : elle a le don de nous émouvoir.

Faisons donc maintenaut de l'histoire moderne, de l'histoire vivante ; foulons le drapeau ; voyons-le de nos yeux ; touchons-le ; hissons le sur nos chaumières, sur nos palais, sur nos clochers : ce ne sera pas moins émouvant !

*
* *

Dans la brochure la plus patriotique de notre littérature : *Si les Canadiennes le voulaient,* mademoiselle Angers trace ces lignes :

"Nous ne sommes pas nés pour rien de "la France chevaleresque et chrétienne. Il

"y a des germes de force, de générosité, il y a "même des germes d'héroïsme parmi nous ; et, "*si nous savions les cultiver*, nous aurions des "patriotes, des forts, des magnanimes entre les "bras de qui la patrie pourrait s'abandonner".

Tout est vérité dans ce langage ; nous ne ferons que développer la matière en ajoutant que la force, la générosité et le patriotisme sont *cultivés*, non seulement par la femme forte dont parle Laure Conan, mais encore, à sa manière, par le drapeau. C'est qu'il y a dans tout drapeau une chaire, et un maître qui, du haut de cette chaire, *cultive* le patriotisme, par les enseignements de l'histoire, par la voix des ancêtres, par le langage gai ou triste du présent, car le drapeau joyeux, aux jours de gloire, s'affaisse, en berne, aux jours de deuil !

***

En face d'un patriotisme qui ne tend qu'à grandir et à s'épanouir, mais qui a besoin d'être dirigé, M. J. C. Magnan s'écrie, *Vérité* de novembre 1903 : "Nous avons un beau passé "et de glorieuses traditions ; ayons donc un "patriotisme *à nous*, comme nous devrions "avoir un drapeau *à nous*."

*
* *

Du reste, nous sommes ici, chez nous.

Cédés politiquement, nous sommes restés fondamentalement ce que nous étions.

Nous avons changé de régime, nous n'avons pas changé substantiellement de religion, de langage, d'idées, de sentiments, de traditions : si nos pères ressuscitaient, ils reconnaîtraient encore en nous leurs enfants !

Ce sol, cette religion, cette langue, ces traditions qui nous rattachent à nos pères, par une suite non interrompue, c'est la patrie.

Le drapeau, c'est l'âme *vibrante* de la patrie.

Nous avons une patrie, ayons donc un drapeau !

60

Quels sont DE DROIT les éléments du drapeau canadien-français ?

Tout drapeau a sa définition qui fonde son droit. Il faut évidemment s'arrêter au drapeau de la définition.

Qu'est-ce qu'un drapeau ?

Une couleur, des emblèmes.

Quelle doit être la couleur de notre drapeau ?

La couleur du berceau, la couleur des origines, la couleur du vieux drapeau.

Quels doivent être les emblèmes de notre drapeau ?

Les emblèmes traditionnels universels, et anciens, tels que fournis par l'Histoire et par la Providence.

Notre histoire, partie sous la France, partie sous l'Angleterre, est la double source où nous devons puiser ; quiconque oublie l'une ou l'autre renonce à sa race ou à l'ordre providentiel.

Nous vivons depuis trois siècles, notre drapeau n'est donc pas à créer ; les parties en sont faites, éparses peut être, mais, il ne reste qu'à les grouper. Le drapeau, c'est l'âme de la patrie planant sur nos têtes ; cette patrie doit donc se présenter là, drapée, majestueuse, dans son costume historique, tel que tissé et taillé par les siècles ! Qui a le droit de changer l'histoire ou l'ordre de la Providence !

70

Quels seront DE FAIT les éléments du drapeau canadien-français ?

Laissons la définition pour sa réalisation ; passons de l'abstrait au concret, en appliquant les principes énoncés.

Quelle fut la *couleur* du berceau ? *L'azur.*

Quels furent les *emblèmes* du berceau ? *Les fleurs de lis.*

Quels sont les autres emblèmes traditionnels anciens ? Le *castor* et la *feuille d'érable.*

Quelle sera la part de l'Angleterre, quel sera l'acte de loyauté traditionnelle ? *L'écusson de la province* de Québec, tel que sanctionné par la reine Victoria, le 26 mai 1868 : "d'or, à la fasce de gueules chargée *d'un lion d'or* passant et regardant....." avec liberté d'ajouter : *Je me souviens.*

Le drapeau canadien-français sera donc *azur ; fleurdelisé,* marqué d'un *castor,* de *feuilles d'érable* et d'un *écusson* de notre province, avec l'inscription : *Je me souviens*

Il s'agit maintenant de faire voir le bien-fondé de chacun de ces éléments.

80

AZUR ET FLEURS DE LIS

OU

Les deux premiers éléments du drapeau Canadien-français.

Lorsque Jacques Cartier prit possession du Canada, au nom de la France, à Gaspé, en 1534, il fit planter une croix, et, au milieu de cette croix, berceau idéal de notre nationalité, il fixa un écusson *azur fleurdelisé !*

"Le vingt-quatrième jour de juillet, dit Jacques Cartier, dans ses *Mémoires* (1), nous fîmes faire une croix haute de trente pieds, et fut faite en la présence de plusieurs d'iceux (sauvages), sur la pointe de l'entrée de ce port (bassin de Gaspé), au milieu de laquelle nous mîmes un *écusson* relevé avec *trois fleurs de lis.*"

Prenant possession du Canada au nom de la France, Jacques Cartier devait tout naturellement choisir l'écusson de France ; or il est admis de tous que cet écusson était d'*azur* à *fleurs de lis* d'or (2).

Telle fut donc au berceau la couleur, telles furent les fleurs ! Nous avons donc dès

---

(1) Page 18 de *voyages de découverte.*

(2) Les drapeaux français, par Bouillé, p. 65.

l'origine, l'azur *champ du drapeau* et les fleurs de lis, *premier emblème.*

Voilà le fait, voilà l'histoire ! Qui s'arrogera le *droit* d'ignorer ce fait ou de nier cette histoire ?

Voilà donc les éléments primordiaux du drapeau canadien-français, mis dans nos mains par l'histoire et par la Providence.

Cette couleur et ces fleurs nous reportent aux meilleurs temps de la France chrétienne, aux temps de la France chevaleresque de François 1er, de la France de saint Louis, de la France des croisades.

Par cette couleur et par ces fleurs, nous ressuscitons donc les vieilles traditions françaises, toutes imprégnées de foi, de zèle, de charité, traditions auxquelles nous sommes appelés à faire honneur.

Ces éléments sont donc religieux, à leur manière, et le drapeau qui les foule devient un drapeau *religieux* fondamentalement ; il le devient plus encore par opposition à plusieurs des idées nouvelles, idées qui ont fait et qui font encore tant de mal à la Fille aînée de l'Église.

Cet idéal de drapeau nous paraît donc assez beau, assez religieux ; travaillons à le réaliser avant de chercher à monter plus haut que la source historique.

Nous pourrions nous arrêter ici, relative-

ment à l'azur et aux fleurs de lis, car le point de départ, pour nous, c'est le berceau ! La Providence parle sans doute en tout temps, mais, s'il est, d'Elle, un discours plus important, plus significatif, plus symptomatique, c'est le discours, c'est le langage des *origines !*

Notons cependant que l'azur paraît de nouveau, dans la Nouvelle-France, au temps de Champlain et de ses successeurs, sous les *Compagnies* : cette couleur étant de droit la couleur des vaisseaux marchands.

Dans la *Milice française*, de Daniel, Vol 11., p. 734, nous lisons : "La marque des "vaisseaux marchands de la nation française "est un étendard facé de *bleu* et de blanc (1) ; "il ne peut être tout blanc. Louis XIV par "ordonnance de 1661 défendit à tous les vais-"seaux des particuliers de porter le pavillon "blanc qui est affecté à ses vaisseaux".

Au dixhuitième siècle, les représentants du roi avaient au Canada le drapeau blanc, la cavallerie avait le drapeau rouge, et les hommes de pied le drapeau azur. Nous devons ce dernier renseignement à Mr. Benjamin Sulte.

*
* *

Nous n'avons point mentionné le drapeau

(1) Le blanc prenait souvent alors la forme d'une croix.

de Carillon. Pourquoi ? Parce qu'il signale surtout une idée *militaire* et qu'il paraît à la *dernière* heure.

Il est trop loin du berceau pour faire un point de départ ; trop loin du berceau pour annoncer nos destinées Du reste, ce n'est pas dans une gloire militaire que notre peuple doit puiser ses inspirations, l'histoire le dit. Nous devons être des conquérants, oui, mais des conquérants *pacifiques*, de par la *foi*, de par la *croix*.

O Cartier ! quelle joie en ton cœur a dû naître !
. . . . . .
Quand vainqueur obstiné de la mer et des vents
Tu voyais tes vaisseaux toucher enfin les grèves
De ce pays immense, objet de tant de rêves
Où bientôt ta patrie enverrait ses enfants.
Tu venais de fonder une nouvelle France,
Tu venais d'arracher un monde à l'ignorance,
Et Satan éperdu s'enfuyait devant toi !
A l'horizon des temps, ton regard de *prophète*
Voyait déjà flotter sur ta noble conquête
Le drapeau de la France à l'ombre de la *Foi*.

A. B. ROUTHIER.

Le caractère *originel* de la mission *religieuse* des Canadiens-français est encore bien marqué dans ces vers de Mr. L. Fréchette (1)

(1) Epitre à la mémoire de F. X. Garneau 1882.

. . . . . .
Hommes de fer, altiers de cœur et de stature,
Ils ont sous l'œil de Dieu, fait voile à l'aventure,
Cherchant dans les secrets de l'Océan brumeux,
Non pas les bords dorés d'eldorados fameux,
Mais un sol où planter, signes de délivrance,
A côté de la *Croix*, le drapeau de la France.

Le drapeau de Carillon, cependant, annonce, qu'au besoin, les vaillants de la croix et de l'idée sont aussi les vaillants de l'épée !

Ajoutons que ce drapeau—dont l'azur est douteux—présente lui aussi à notre attention les *fleurs de lis*, fleurs consacrées par le sang des héros, dernier legs des derniers Français, de la Nouvelle-France primitive, aux premiers Canadiens-français.

*
* *

Après cent cinquante ans de vie nationale, l'azur ne s'est pas effacé et les fleurs ne se sont pas fanées.

Témoins, nos poètes !

C'est Chapman qui dit en parlant de la mère-patrie :

Et rien n'émeut nos cœurs comme son vieux drapeau !

N'est-ce pas de ce même drapeau que l'auteur de la *Légende d'un peuple* a dit :

Ah, celui-là, c'est autre chose,
Il faut le baiser à genoux !

Le patriotisme canadien-français, du reste, s'est chargé de conserver idéalement la mémoire de la couleur primitive et des premiers emblèmes, lorsqu'il a consacré la formule : *Je me souviens* !

*
* *

L'azur, voilà donc pour le canadien-français, la couleur historique, la couleur véritablement nationale. L'esprit de parti va-t-il s'en effrayer ? S'il est bleu, cet esprit, il n'a pas raison de se prévaloir ; s'il est rouge, cet esprit, il n'a pas raison de s'insurger, ces dénominations politiques étant *originairement étrangères* à la couleur du vieux drapeau.

9o

LE CASTOR et la FEUILLE D'ERABLE

OU

Troisième et Quatrième éléments du drapeau canadien-français.

I

LE CASTOR.

Le castor *doit*, pour nous, faire partie du drapeau canadien-français.

Pourquoi ? Parce qu'il est au nombre de nos traditions populaires les plus universelles et les plus antiques.

En doutez-vous, amis lecteurs ?

Un peu de patience, la démonstration ne sera pas longue.

Le castor, nous le voyons un peu partout ; il paraît en vedette ou de façon quelconque :

1o Sur une émission de cartes postales —1895 ;

2o. Sur la médaille du jubilé de l'université Victoria, 1887 ;

3o. Sur la médaille de la société des Antiquaires de Montréal, 1887 ;

4o. Sur la médaille souvenir de la fête nationale, à Ottawa, 1885 ;

5o. Sur nos médailles de tempérance, 1884 ;

6o. Sur la médailie "Ludger Duvernay", 1884 ;

7o. Sur la médaille "Palais de glace" et "Carnaval montréalais", 1884 ;

8o. Sur la médaille souvenir de la convention nationale, à Québec, 1880 ;

9o. Sur 78 médailles, souvenirs de la grande exposition, à Montréal, 1880 ;

10. Sur la médaille "Ed. Murphy", Acad. comm. de Montréal ;

11. Sur la médaille souvenir de la fête nationale, 1874 ;

12. Sur la médaille souvenir de l'exposition de 1851 ;

13. Sur le verso de médailles qui portent St-Jean-Baptiste au recto ; et sur les médailles données aux zélateurs de la colonisation ;

14. Sur une multitude de cartes d'affaires, etc, etc.,

15. Sur la médaille frappée à l'occasion de l'inauguration du pont Victoria, 1860 ;

16. Sur les jetons, billets de 3ème classe de la "Montréal et Lachine Railway Company", à l'usage spécial des sauvages ;

17. Sur une des verrières de la vieille chapelle du collège de Saint-Laurent et dans

la chapelle privée de Mgr l'archevêque de Montréal ;

18. Sur huit émissions de monnaie, pour les banques de Québec, de Montréal et du Peuple, de 1832 à 1852 ;

19. Sur plusieurs émissions de timbres, en usage dans la province de Québec, avant la confédération ; une première émission en 1851, une seconde émission en 1858 (Voir *Scott's standard Postage Stamp Catalogue* p. 144) ;

20. Sur la médaille souvenir—guerre de 1812— ;

21. Sur la médaille souvenir de la capitulation de Montréal, 8 septembre 1760 ;

22. Sur la médaille souvenir de la cession du Canada à l'Angleterre, 1760.

***

Le castor paraît encore sur plusieurs de nos édifices publics et sur une multitude de drapeaux et de bannières ; il entre dans l'ornementation intérieure de nos salles publiques et dans une foule de décors : on le retrouve au délà de quarante fois dans la salle des séances au "Monument National".

***

N'y a-t-il pas un parti politique qui s'est baptisé du *Castor*, parce qu'il pretendait être un parti *National* ?

*
* *

Sous la domination française, il y eut *sept émissions de monnaie* à l'effigie du castor, avec ces mots *non inferiora metallis.*

*
* *

Nos ancêtres tenaient au castor, parce-qu'il symbolisait bien *l'extraordinaire industrie* des habitants de la Nouvelle-France.

Dans un *Mémoire* écrit probablement par l'intendant Hocquart, en 1736, nous lisons au sujet de l'industrie canadienne-française : "Comme les arts ne sont pas gênés (dans la Nouvelle-France, par des maîtrises, et (que) dans les commencements de l'établissement de la colonie les (ouvriers) étaient rares, la nécessité les a rendus industrieux de génération en génération ; les habitants des campagnes manient très adroitement la hache ; ils font eux-mêmes la plupart des outils et ustensiles de labourage ; bâtissent leurs maisons, leurs granges ; plusieurs sont tisserands, font de grosses toiles qu'ils appellent droguet, dont ils se servent pour se vêtir eux et leur famille".

Cette admirable tradition de savoir faire ;

"De génération en génération", symbolisée par l'industrieux castor, fait assez voir l'à-propos du choix fait par nos pères.

Le castor, sur le drapeau canadien-français, fera plus que continuer la tradition symbolique qui l'a rendu cher aux anciens, il nous prêchera, *par son habileté légendaire*, l'effort personnel, l'esprit d'initiative, et, par suite, une confiance légitime dans nos aptitudes natives ou traduites.

Faire disparaître le castor, c'est dire à l'histoire que nous ne savons plus nous suffire, c'est dire à nos fils que nous sommes plus petits que nos pères, que nous n'avons pas su conserver leur héritage, que, en un mot, *nous avons dégénéré !*

S'il en est un qui ait cette idée de la patrie contemporaine, qu'il se lève, et qu'il parle, s'il l'ose. Non, qu'il se taise plutôt A l'industrie de nos pères, nous avons ajouté l'industrie de la *pensée* qui engendre les lettres et qui façonne la parole ; a l'industrie de nos pères, nous avons ajouté les industries du *cœur*, en élevant à Dieu des tempes superbes, en donnant aux vierges des cloîtres spacieux et en logeant les malades et les infirmes dans de nombreux Hôtels-Dieu ; nous avons ajouté à l'industrie de nos pères l'industrie des enfants de Japhet dont le *zèle* va chercher au loin l'olivier sauvage pour le greffer à l'olivier franc de l'Évangile !

Que nos fils soient plus grands que nous c'est dans l'ordre, mais qu'il soit dit qu'à nous comme à nos pères, convient pour l'industrie, le même symbole !

***

Il y a mieux encore, historiquement, en faveur du castor.

En 1690, Phipps, vaincu devant Québec s'éloignait et retournait en Angleterre ; la Nouvelle-France, grâce à la valeur des siens, était délivrée. La Mère-Patrie, reconnaissante, devait conserver la mémoire de ce haut fait. Une médaille fut frappée ; elle portait en inscription : *Francia in novo orbe victrix* (la France victorieuse dans le Nouveau-Monde), Kebeca liberata M. D. C. X. C(Québec délivrée 1690). Sur cette médaille, que voit-on, bien en vue, *au recto ? .....un castor !*

Le castor qui, jusqu'à cette époque, était surtout une monnaie (*non inferiora metallis*) devenait un signe !

Le castor à cette date reculée, a donc reçu de la Mère Patrie pour nous, sa consécration héraldique ou mieux, son caractère emblèmatique (1).

La couleur et les lis venaient du sol de France ; il était juste qu'un nouvel emblème

---

(1) En ce jour de victoire française, un pavillon de la sainte Vierge flottait au clocher de Québec.

sortit de la terre canadienne de France !

Et, c'est cet indigène, notre premier né symbolique, que l'on est prêt à sacrifier en certains quartiers ! C'est le cas de le dire : *Ignoti nulla cupido* ; on ne se soucie guère en effet de ce que l'on ignore. Et c'est une des raisons pour lesquelles ce n'est pas à la jeunesse de résoudre des questions de ce genre, questions difficiles de leur nature.

*
* *

Un tel symbole est devant Dieu, relativement parlant, aussi respectable qu'un symbole religieux, car si Dieu veut la Religion, il veut aussi la Patrie. Il faut donc y songer deux fois avant de porter imprudemment la main sur un insigne national.

*
* *

Le drapeau qui n'a pas de place pour le castor se condamne d'avance à n'être jamais un drapeau canadien-français.

Faites un drapeau sans castor, et, le jour où tombera le vent qui souffle, il faudra tout recommencer.

* *
*

Le castor est donc, comme nous l'avons dit, de tradition universelle et antique. A ce titre, il fait donc partie de la chose nationale : pas de castor, pas de drapeau !

II

LA FEUILLE D'ERABLE.

La feuille d'érable ! est aussi de tradition nationale ; personne ici ne lui est étranger ; elle fut également familière à nos pères.

Oui, la feuille d'érable est, chez nous, chez elle ! Elle prend part à toutes nos fêtes ; on la voit à l'église et sur la rue ; elle escorte nos processions, décore nos salons, se déploie sur nos bannières et sur nos drapeaux d'associations, enlumine nos calendriers et nos publications littéraires.

Parcourez les quatre cents pages publiées par MM. Leroux et Breton, numismates ; visitez nos collections dans les musées, et vous

verrez que la feuille d'érable accompagne très souvent le castor.

Le drapeau des "patriotes du nord", de 1837, portait dix-neuf feuilles d'érable. Le Dr Leroux a pu dire, à ce sujet : "L'érable était, de ce temps-là, l'arbre national du Canadien français, comme il l'est aujourd'hui."

Les auteurs se servent de la feuille d'érable pour baptiser leur littérature : c'est ainsi que nous avons les *Maples Leaves* de Lemoine et les *Feuilles d'érable* de Chapman.

La littérature, à son tour baptise la feuille d'érable et lui donne le titre vrai d'emblème. C'est mademoiselle Gleason qui fait dire à Crémazie, dans l'*Adieu du poète* :

"Maintenant, entendez-vous le bruissement des petites feuilles qui se volent des "baisers ? Ce sont nos érables qui enlacent "leurs feuillettes, c'est la race canadienne qui "s'unit dans la caresse de son *emblème*..... "Entendez-vous ! ! ?"

C'est au jour de fête nationale surtout que la feuille d'érable est partout à sa place ; c'est alors qu'elle couvre de son ombre le petit Saint-Jean-Baptiste et qu'elle paraît sur toutes les poitrines.

Après Madeleine, citons Chapman qui écrit en parlant de l'érable :

Parce qu'il est fécond, on l'aime,
Et nos aïeux, dans leur fierté,
Ont pris *sa feuille* pour *emblème*
De leur nationalité
Le jour de la Saint-Jean-Baptiste
Quand juin, si suave et si sain
Rayonne comme un améthyste,
De joie il sent frémir son sein.

La jeune fille, folle ou sage
Pour suivre alors notre drapeau
Fixe sa feuille à son corsage
Ou bien l'épingle à son chapeau

Les hommes à leur boutonnière
La portent orgueuilleusement :
Sous cette étoile printanière
Les cœurs battent plus librement.

Partout, sur les toits, dans la rue,
Brillent ses rameaux éclatants ;
Et quand la fête est disparue
Ils y flottent encore longtemps

Bref, la feuille d'érable est de la famille ; elle a donc sa place bien marquée sur le drapeau canadien-français.

10o

L'ECUSSON DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Cinquième élément.

C'est un écusson qui se montre à nous sur la croix de Gaspé.

Le vieux drapeau français portait, de droit, un écusson. Louis XIV en fait mention dans son édit de 1661 : "Il veut et ordonne qu'ils (navires marchands) arborent seulement l'ancien pavillon de la nation française... .....avec l'écusson des armes de sa majesté".

L'écusson fait donc partie de l'idée complexe de drapeau.

L'écusson, c'est l'actualité, c'est le vivant emblème du présent, c'est le régime.

Le bon sens veut que, par suite, nous laissions de côté tout écusson d'un autre âge, d'un autre régime, pour prendre l'écusson du jour, pour prendre notre écusson, l'écusson de la province de Québec.

Il n'y a pas à dire : "Cet écusson est trop

anglais ; c'est un lion d'Angleterre qui le domine !"

Il n'y a pas un bon sens anglais et un bon sens français : la logique fait abstraction des nationalités.

Nous sommes Canadiens-français, mais sujets britanniques : c'est un grand bon sens que de se connaître soi-même et de savoir accepter une situation dont on n'est pas l'auteur.

L'Angleterre mal renseignée se défie du Canadien-français ; elle a tort ; le Canadien-français, le plus loyal des sujets britaniques, fait bien de la désabuser.

Faire preuve de loyauté, sans servilisme, ne peut être qu'utile. La froideur anglaise à notre égard, nous vaut mieux, par le temps qui court, que la rage satanique qui fermerait nos couvents et nos écoles, si la province de Québec était sous le régime des Combes ou des maçons de même farine.

Rameau détaché de la France, nous avions besoin de protection ; l'Angleterre étant devenue le véhicule des voies providentielles à notre égard, nous devons en conserver la mémoire.

Sans doute que la séparation ne s'est point

faite sans larmes et sans combats, mais la situation, dans son ensemble, s'améliore un peu tous les jours :

Un jour, notre bannière auguste
Devant lui (le drap. anglais) dut se replier ;
Mais alors s'il nous fut injuste
Il a su le faire oublier.

Et si maintenant son pli vibre
A nos remparts jadis Gaulois,
C'est au moins sur un peuple libre
Qui n'a rien perdu de ses droits. (1)

Le lion "qui passe et qui regarde", dans notre écusson, c'est l'acte de loyauté.

L'Angleterre reconnaissant quelque chose, d'elle, dans le drapeau canadien-français, lui voudra du bien et dira : "*Laissez passer*". Elle le dira d'autant plus qu'elle nous sait *chez nous*, ici !

La province de Québec, cœur et centre de la race canadienne-française doit songer à elle-même dabord et chercher, avant tout, ce qui la vivifie, ce qui la fortifie, ce qui convient à sa marche constitutionnelle. Les Canadiens-français des autres provinces n'auront qu'à se faire un drapeau sans écusson !

L'immense majorité de ceux que nous avons consultés et qui sont en faveur du fleur-

(1) Légende, de L. Fréchette, p. 315.

delisé, plus haut décrit, sont également en faveur de l'écusson de la province sur le drapeau canadien-français.

11o

JE ME SOUVIENS.

L'inscription *je me souviens* mérite d'être conservée.

De 1789 à 1854, la France, notre mère idéale, tomba chez nous dans le plus profond oubli ; et c'est à peine si on rencontre son nom dans les écrits du temps.

On a voulu, par ces mots, remplacer la viellle couleur, les fleurs du berceau ; on a voulu par ces mots rappeler à la race française son orientation primitive ; on a voulu, par ces mots, dire à tous : "c'est la France *chrétienne*, c'est la fille aînée de l'*Eglise* qui vous a engendrés, Canadiens français ; n'oubliez pas que sa mission est la vôtre ! "

Ces mots ont pour nous une saveur spéciale.

Nous avons la *matière* du drapeau dans la couleur et dans les emblèmes ; que ces paroles en soient la *forme*, faisant ainsi du

drapeau un sacrement, signe sensible institué par l'auteur des nationalités, pour le plus grand bien de chacune d'elles.

12o

CONSEQUENCES.

Le drapeau canadien-français tel que nous le proposons, à la suite de nombre d'amis, n'est pas une création ; il ne fait que réunir des éléments divers engendrés au cours de la vie nationale ; ce drapeau sort de l'histoire comme la fleur sort de sa tige.

Ce drapeau réunit donc la patrie d'origine et la patrie transitoire de régime ; il échappe à toute idée de parti, ne soulève aucune passion et fait abstraction de toute aspiration politique, locale ou étrangère.

Ce drapeau, donc, est, purement et simplement : une prise de possession de nous-mêmes, un signe de ralliement, une affirmation de vitalité, un symbole de fidélité traditionnelle ; c'est la bannière rêvée par Crémazie ; c'est la majesté sainte des temps passés ; c'est l'émotion renouvelée du vieux drapeau ; c'est l'enseignement de la couleur, des emblè-

mes ; c'est le sol ; c'est le *home sweet home* ; c'est encore la genèse d'une conscience publique réfléchie ; c'est finalement un appel à l'union : dans la race, dans la foi, dans l'action, dans la poursuite d'un avenir élevé, d'un avenir civilisateur, d'un avenir religieux digne de la mission, digne des origines.

130

QUELQUES APPRECIATIONS.

Lorsque le drapeau fleurdelisé, plus haut décrit, a paru dans la procession de la fête nationale, à Québec, en 1902, *il a été applaudi* ; et lorsqu'il se déploya sur la terrasse Frontenac, ce cri s'échappa d'un groupe : *That is the true flag of French-Canadians !*

*
* *

Le *Morning Chronicle*, d'Halifax, se basant sur l'histoire, se déclare hautement en faveur du nouveau drapeau : " *The fleur de lis would be as welcome in any province of the Dominion as the irish harp or the crosses of St-George and St-Andrew*"

***

Nous avons consulté 200 notables, dont 100 prêtres et 100 laïcs, des diverses parties de la province : personnalités dont l'opinion nous était préalablement inconnue. 82 sur ce nombre, soit 40 prêtres et 42 laïcs, n'ont pas donné de réponse par écrit ; plusieurs d'entre-eux nous ont dit, à l'occasion : " Nous n'avons pas répondu, parce que nous avons craint la publicité. "

Sur les 118 qui ont répondu :

3	se sont	déclarés	indifférents,
4	"	"	pour le statu quo,
5	"	"	incompétents,
6	"	"	tricoloristes,
22	"	"	pour drapeau du Sacré-Cœur,
78	"	"	pour le susdit fleurdelisé.

***

Nous avons consulté spécialement 43 personnes relativement à l'écusson, à mettre, ou non, sur le drapeau : 41 sur 43 ont répondu affirmativement.

***

Nous tenions à l'opinion de la Société Historique et Archéologique de Bretagne, Société qui compte au nombre de ses membres M. Joüon des Longrais, l'homme le plus renseigné sur tout ce qui concerne Jacques Cartier.

Un journal de Rennes, mars 1903, écrit, en "compte-rendu" de la dernière réunion de cette Société : "Venant au drapeau exhibé lors de la grande manifestation du 24 juin, 1902, par une Société canadienne du canton de Chambly, on ne comprend pas les critiques des Franco-Canadiens à propos d'un *drapeau fleurdelisé sur le modèle des drapeaux de François 1er*. On ne trouve rien à redire sur cet énoncé. Le drapeau fleurdelisé est absolument dans la vérité historique. Les lis étaient les armes de France sur un fond dont la couleur a varié. Jacques Cartier qui avait été à la cour et avait pu voir à Saint-Malo même défiler François 1er et sa suite brillante, connaissait trop bien les armes du roi pour ne pas mettre les lys sur l'azur".

***

A la suite des articles que nous avons publiés dans la *Patrie* et dans le *Soleil*, un Canadien français, bon patriote, et dont les opinions pèsent dans la balance, nous écrivait : "Vos articles sur le drapeau national et sur le

drapeau du Sacré-Cœur ont porté la conviction en haut lieu.....Vous avez exprimé avec concision, justesse et clarté, la pensée de bien des gens sensés de mes connaissances."

140

ET LE TRICOLORE ?

Le tricolore ! Il reste ! !

Il reste, dans un poste d'honneur.

Il reste, pour représenter ce qu'il doit représenter : son pays, sa patrie, la France !

Il reste, parce que la race ici reste.

Il reste, parce que nous ne pouvons ignorer ce qui fut nôtre pendant cinquante ans.

Il reste, pour que le Canadien français n'oublie point sa patrie idéale.

Il reste enfin, parce qu'il a pris, chez nous, ... racine !

150

Et le drapeau du Sacré-Cœur ?

Il reste, lui aussi !

Avons-nous donc besoin de deux drapeaux !

Le mouvement qui se fait en faveur d'un drapeau du Sacré-Cœur tranche sur le cours ordinaire des choses. Les hommes qui en pressent l'exécution ont du zèle, de la piété et du patriotisme : toutes choses qui ne sont guère à l'affiche chez les gens de peu de valeur. Un tel mouvement doit fixer l'attention des esprits sérieux.

Un idéal quelconque excite cet ébranlement ; un sentiment fondé quelque part anime cet élan et une formule lumineuse doit sortir de cette polémique.

Nous avons beaucoup de respect pour toute opinion qui s'appuie sur une vérité quelconque. Nous avons plus que du respect, nous avons de la sympathie pour les tenants du drapeau du Sacré-Cœur.

Voulez-vous, amis, que le drapeau du Sacré-Cœur soit un acte *extérieur*, un acte *matériel de foi* de la famille canadienne-française, un *signe public* de notre respect et de notre amour pour Celui qui doit régner ; voulez-vous que le drapeau du Sacré-Cœur

soit une bannière religieuse flottant habituellement et triomphalement, *au milieu* de nos *drapeaux nationaux ? Nous en sommes !* Et c'est là ce que nous voyons de vrai, de bon, de beau et de consolant dans ce mouvement.

La bannière religieuse de race flottant au milieu des drapeaux nationaux n'est pas une innovation, c'est tout au contraire la forme populaire de la bannière religieuse, dans les meilleurs moments de l'histoire.

La bannière religieuse : c'est le labarum de Constantin, c'est la croix rouge, c'est la croix blanche ; c'est la bannière de Scander-Beg, celle de Sobieski, celle de Don Juan d'Autriche ; c'est la cape de Saint Martin ; c'est la bannière de Saint Denis ; c'est la bannière de Jeanne d'Arc ; c'est la bannière de damas blanc à la croix de gueules de Charles-Quint.

Or,

Quel a été le rôle de ces bannières ?

Ont-elles remplacé les drapeaux nationaux ?

Non ! Elles les ont laissé flotter librement, *sans prendre leur place*, tout en flottant royalement *au milieu d'eux !*

Leur rôle n'en fut pas amoindri. La vue de la bannière religieuse, tout en fondant l'espérance du soldat sur le secours d'en haut, soutenait et ravivait son courage pour la défense du drapeau national !

Cette harmonie de l'idée religieuse et de

l'idée nationale symbolisée par une bannière religieuse, flottant au milieu des drapeaux nationaux, convient eminemment à tout pays chrétien : c'est un idéal qui surnaturalise l'idée nationale, un idéal qui fait régner visiblement la Divinité sur l'âme de la patrie.

Il faut, dites-vous, que le Christ règne !

Nous le voulons, tous. Cependant, le Christ, pour régner, doit-il effacer dans l'âme des peuples les signes tracés par l'histoire ? Le Christ, pour régner, doit-il faire violence aux traditions nationales ? Le Christ, pour régner, doit-il étouffer un sentiment qui repose sur les origines ? Le Christ, pour régner, doit-il nous faire oublier la Providence qui nous veut loyaux de cœur et d'action ?

Le drapeau religieux règne-t-il moins parce qu'il flotte au milieu des drapeaux nationaux ? Est-ce la hauteur de la hampe qui fait la hauteur d'un drapeau ? Dès qu'un drapeau religieux devient populaire, il règne, comme l'idée surnaturelle règne, par elle-même, sur toute idée naturelle.

Le drapeau du Sacré-Cœur, de cette façon, ne flottera pas seulement au milieu des drapeaux canadiens-français, il flottera au milieu de tous les drapeaux nationaux, régnant ainsi en même temps par la puissance de l'idée religieuse, sur les drapeaux d'Irlande, d'Ecosse et d'Angleterre !

De cette façon, les inconvénients signalés disparaissent malgré la multiplicité de drapeaux du Sacré-Cœur, multiplicité qui n'existait point pour les bannières religieuses d'autrefois. De fait, la bannière religieuse reste à l'abri de toute vulgarité dans le sanctuaire de Foi de son possesseur, ce qui n'arrive pas toujours pour les simples drapeaux nationaux, vu l'usage que l'on a fait en ce pays.

Une voix autorisée, celle de Mgr Em. Bougaud, auteur de *l'Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie et des origines de la dévotion au cœur de Jésus*, confirme d'une façon inattendue le fait historique de la bannière religieuse flottant au milieu de drapeaux nationaux.

Après avoir cité les paroles de Notre-Seigneur demandant que son cœur fut inscrit sur les drapeaux du roi, Mgr Bougaud fait les observations suivantes :

1ère " .....
" La Bienheureuse ne parle que du roi, parce que, dans
" les idées de ce temps, le roi et la France ne faisaient
" qu'un Le roi, c'était toutes les âmes de la France
" réunies en une seule âme et vibrant à la fois.

" 2me ..... " Quant à l'étendard, pour bien
" comprendre ce que Dieu demande, voici ce qu'il faut
" se rappeler : Depuis les temps les plus reculés, la
" France avait toujours eu un étendard sacré ; un
" étendard qui n'allait pas aux combats vulgaires ; un
" étendard qui reposait dans le sanctuaire de Saint-

" Denis, à l'ombre des saints protecteurs de la France,
" qui n'en sortait que quand le roi se mettait à la tête de
" l'armée, et que l'on allait chercher solennellement à
" l'heure des périls suprêmes, ou lorsqu'on partait
" pour les grandes guerres de la foi. Il représentait
" l'âme religieuse de la France, et il flottait *au*
" *milieu des bannières nationales* comme une
" prière. C'est un étendard de ce genre que
" Dieu avait donné à Jeanne d'Arc. Il en avait
" prescrit la forme et les emblèmes, et il lui
" avait communiqué je ne sais quelle vertu secrète qui
" conduisait la France épuisée à des triomphes ines-
" pérés. Dieu demandait aujourd'hui au roi et à la
" France, par la bouche de la vierge de Paray, quelque
" chose de semblable ; *un étendard sacré qui fût un*
" *acte de foi*, et qui *paraissant à côté du drapeau*
" *national*, indiquerait que, plus haut que la Proverbia-
" le bravoure de ses enfants, la France mettait l'appui
" et la bénédiction de Dieu."

160.

ET MAINTENANT !

Qui va trancher la question ?

La Société Saint-Jean-Baptiste ? Non.

Laissons faire le peuple.

La solution sera moins rapide : le peuple ici doit avoir le temps de voir avant d'agir.

*
* *

Un évêque disait dernièrement : " *Il y a quarante ans que l'on aurait dû poser la question d'un drapeau canadien-français* "

Mieux vaut tard que jamais.

Nos pères pourtant ont agité cette question dès 1807 ; elle se pose plus vivement que jamais depuis 1899.

La solution n'est pas la même partout : on devait s'y attendre.

Une solution cependant s'impose aujourd'hui : inutile de renvoyer l'affaire à nos petits fils, il en auront assez sur les épaules.

*
* *

Suffit-il pour le présent de se croiser les bras et d'attendre ?

Nous apportons une solution.

Nons présentons un drapeau.

La *manière d'être* de ce drapeau est fondée sur nos *origines*, sur nos traditions *nationales*, sur le cours providentiel de *notre histoire*.

Compatriotes, cette manière de drapeau vous va-t-elle ?

Elle vous va !

Eh bien, mettez-vous à l'œuvre ; renvoyez-nous *signé* le billet de souscription qui termi-

ne cette brochure. La première émission d'un drapeau canadien-français ne peut être convenablement l'œuvre de quelques hommes ; cette première émission doit être engendrée par *le peuple !*

Vous ne risquez rien. Vous ne payerez que sur réception, et vous aurez, pour six piastres, un drapeau en étamine *(bunting)*, de six pieds de longueur sur quatre pieds de hauteur, tel que d'écrit dans cette brochure. Ce drapeau ne sera pas seulement un ornement de salon, son tissu lui permettant de subir, sans se gâter, les intempéries des saisons,

Il y aura d'autres drapeaux, de trois à trente-six pouces de longueur, dont le prix variera, de trois à cinquante centins.

Libre à chacun de souscrire à plusieurs drapeaux.

***

Ce nouveau drapeau ne sera lancé qu'en 1905.

Les amis cependant sont priés de se mettre à l'œuvre *dès maintenant*, et de nous envoyer leurs billets de souscription, *dès qu'ils auront pris une décision* ; car, nous avons besoin d'une base, à l'avance, dans une entreprise de cette gravité.

A la grâce de Dieu.

POST-SCRIPTUM

Nous mettons la main, à la dernière heure, sur des documents relatifs au castor, documents qui marquent de plus en plus tout ce que cet emblème a d'antique et de national pour les Canadiens-français.

Nous avons été surpris, p. 24, de voir figurer un castor dans la médaille commémorative de la défense de Québec en 1690 ; sachons que dès 1673, dix-sept ans auparavant, M. de Frontenac proposait au ministre de Louis XIV de faire entrer le castor dans les armes de la ville de Québec ! C'est M. l'abbé Verreau qui l'affirme, et après lui M. Sulte, page 13, de *Fête nationale*, de J-B. Chouinard. Le ministre trouva donc bonne la suggestion de M. de Frontenac et la réalisa en partie dans la médaille souvenir de 1690. Le projet de M. de Frontenac n'était pas une innovation ; il savait qu'en faisant entrer le castor dans les armes de Québec, il entrait dans les sentiments du peuple.

*
* *

Nous avons sous les yeux un volume relié de *l'Histoire de la Nouvelle-France* du R. P. Charlevoix, édition, de 1744. La couverture porte huit fleurs de lys d'or. La

première page est enrichie d'une vignette qui représente deux superbes castors, auprès d'une ruche. C'est un nouvel écho de la tradition.

*
* *

Les directeurs de la Canada Bank, 1792, crurent qu'ils feraient bien de mettre un castor sur leurs billets.

* *
*

M. Viger, vers 1815 mettait le castor dans un écusson privé, et, "avant 1830 dit M. Sulte, après M. Verreau, il le faisait mettre dans les armes de la ville de Montréal." Le castor paraît également dans les armes de la cité de Québec (*Médaillier* du D. Leroux, p. 73.)

*
* *

Faut-il maintenant s'étonner si le castor est passé dans les armes de nos sociétés nationales ?

Faut-il s'étonner s'il est de bonne et agréable venue dans toutes les paroisses ?

Faut-il s'étonner si dans la grande démonstration de 1902, il a reçu, dans un médaillon spécial, la place prédominante ?

Il est donc vrai de dire que cet emblème tient à l'esprit, au cœur et à la race, chez nous.

Imagine-t-on, après cela un, banissement quelconque !

TABLE DES MATIÈRES.

1o Pour qui ces lignes 1
2o Mission oubliée 1
3o Les origines. 2
4o Le vieux drapeau 3
5o Ayons un drapeau 5
6o Quels sont DE DROIT les éléments du drapeau canadien-français ? . . 10
7o Quels seront DE FAIT les éléments du drapeau canadien-français ? . . 12
8o Azur et Fleurs de lis. 13
9o Castor et Feuilles d'érable. . . . 19
10o Ecusson de la province de Québec . 29
11o Je me souviens 32
12o Conséquences 33
13o Quelques appréciations. 34
14o Et le tricolore ? 37
15o Et le drapeau du Sacré-Cœur ? . . 38
16o Et maintenant ! 42
Post-Ccriptum

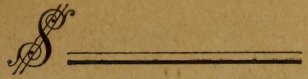

Je, soussigné, promets payer à F. A. Baillargé, ptre, curé de Saint-Hubert, ou à ses représentants, la somme de six piastres, sur réception d'un drapeau *canadien-français*, en étamine, bleu-azur, fleurdelisé, avec castor, feuilles d'érable et écusson de la province de Québec, de six pieds de longueur sur quatre pieds de hauteur (hampe et expédition à la charge du souscripteur.)

Signature.....

Adresse.....